



LIQUIDATION JUDICIAIRE RELEVÉ DE FORCLUSION

Par nul, le **16/12/2010** à **17:49**

Bonjour,

Nous avons voulu acheter un appartement sur plan, le promoteur a déposé le bilan et pour faire court nous nous retrouvons à présent convoqué au tribunal suite à une demande de relevé de forclusion.

La convocation est sur Bordeaux alors que nous habitons en région parisienne il ne nous est pas facile de nous déplacer que devons nous faire? Peut t on effectuer ces démarches par courrier que va t il se passer?

merci pour vos réponses